



CENTRE CLINIQUE
DE LA PORTE
DE SAINT-CLOUD

Cancer : Les différents types de traitements

Parce qu'il n'existe pas un mais des cancers et parce que chaque malade est unique, différents types de traitements peuvent vous être proposés pour vous soigner. Ils sont prescrits seuls ou de manière associée. Le choix des traitements est adapté en fonction de chaque situation.

On distingue essentiellement quatre grands types de traitements contre le cancer :

- **la chirurgie,**
- **la radiothérapie**
- **la chimiothérapie (chimiothérapie « conventionnelle » et thérapies dites « ciblées »)**
- **l'hormonothérapie**

Tous ces traitements visent à éliminer les cellules cancéreuses. Ils agissent soit localement, c'est-à-dire uniquement sur les cellules cancéreuses d'un organe atteint, soit par voie générale, c'est-à-dire sur l'ensemble des cellules cancéreuses présentes dans l'organisme. La chirurgie et la radiothérapie sont des traitements dits locaux, la chimiothérapie et l'hormonothérapie des traitements dits généraux.

Chirurgie : souvent le premier traitement

L'opération chirurgicale est la forme la plus ancienne de traitement des cancers. C'est encore aujourd'hui bien souvent le premier traitement qui est proposé aux personnes chez qui un cancer a été diagnostiqué.

– **Le principe :** il est très simple ! Une fois la tumeur localisée, on vous opère pour la retirer.

– **L'objectif attendu :** éliminer la tumeur et les éventuelles cellules cancéreuses présentes à proximité de celle-ci. Plus la tumeur est petite, plus les chances de succès sont importantes.

– **En pratique :** l'intervention est pratiquée par un chirurgien entraîné à ce type d'opération. Elle peut être réalisée sous anesthésie générale (vous êtes complètement endormi) ou sous anesthésie locale (seule la zone d'intervention est insensibilisée) ; tout dépend de la localisation de la tumeur. Le type d'intervention et la technique utilisée par le chirurgien sont également adaptés en fonction de chaque situation particulière.

Radiothérapie : l'exposition à des rayons

La radiothérapie est l'un des traitements les plus fréquemment employés dans le traitement des cancers. Ainsi, plus de la moitié des personnes atteintes d'un cancer reçoivent ce type de traitement.

– **Le principe :** il consiste à exposer la région de l'organisme où se trouvent les cellules cancéreuses à des rayons. Cette exposition provoque une transformation des cellules qui perdent alors leur faculté à se multiplier. Seule la zone où se trouve la tumeur est exposée aux rayons afin d'éviter au maximum que des cellules saines ne soient elles aussi touchées.

– **L'objectif :** là encore, il s'agit d'éliminer le plus possible de cellules cancéreuses. Comme la chimiothérapie, la radiothérapie peut être réalisée avant ou après une intervention chirurgicale. Dans le premier cas, le but est de diminuer la taille de la tumeur afin d'augmenter les chances de retirer toutes les cellules cancéreuses au cours de l'opération. Dans le second cas,

l'objectif est de détruire les éventuelles cellules cancéreuses restantes et ainsi de réduire les risques de récurrences.

– **En pratique :** le plus souvent, la radiothérapie est externe ; les rayons sont émis par un appareil pendant que vous êtes allongé, sans bouger, sur une table. Les séances durent quelques minutes et sont répétées sur plusieurs jours.

Au préalable, la zone exposée aura été soigneusement délimitée pour cibler spécifiquement la tumeur. Il existe une autre forme de radiothérapie dite interne ou curiathérapie. Dans ce cas, les rayons sont émis par un implant placé (au cours d'une intervention chirurgicale) à proximité de la tumeur. Le type et la quantité de rayons prescrits par votre médecin ainsi que le nombre de séances sont notamment déterminés en fonction du type de cancer dont vous êtes atteint, de la taille de la tumeur et de sa localisation dans votre corps.

Chimiothérapie : agir avec des médicaments

Tous les médicaments traitant les maladies infectieuses et les cancers sont par définition des chimiothérapies, c'est-à-dire un traitement reposant sur la prise d'une substance chimique.

– **Le principe :** vous donner un ou plusieurs médicaments actifs contre les cellules cancéreuses. De nombreux médicaments anticancéreux (on dit également anti tumoraux) ont été mis au point, notamment dans les années 70. Ces médicaments agissent soit en détruisant les cellules cancéreuses, soit en stoppant leur multiplication.

– **L'objectif :** éliminer, ou qu'elles se trouvent, les cellules cancéreuses présentes dans l'organisme. La chimiothérapie peut ainsi servir à réduire la taille d'une tumeur

avant une opération chirurgicale, à limiter les risques de récurrences après l'intervention chirurgicale ou à traiter des localisations secondaires de la tumeur.

– **En pratique :** la plupart de médicaments de chimiothérapie sont administrés par voie veineuse au cours de perfusions. Pour faciliter les perfusions, il est fréquent de recourir à un cathéter. C'est un dispositif implanté sous la peau au cours d'une petite intervention chirurgicale. Il est muni d'un tuyau directement relié à une veine. Il existe aussi des médicaments de chimiothérapie qui se prennent par voie orale (par la bouche).

Le traitement peut comprendre un seul ou plusieurs médicaments. Le choix du ou des médicaments dépend notamment de la localisation du cancer, du stade de la maladie et de l'état général de la personne.

Depuis quelques années, les progrès de la médecine ont permis de mettre au point une nouvelle sorte de chimiothérapie : les thérapies dites « ciblées » qui, comme leur nom l'indique, permettent d'attaquer une cible (souvent des récepteurs sur les membranes) des cellules cancéreuses et ainsi provoquer leur mort.

Le traitement est administré au cours de cycles (ou cures) sur un ou plusieurs jours.

Lorsque la chimiothérapie est administrée par voie intraveineuse, il est généralement nécessaire de se rendre à l'hôpital, le traitement oral se prend à domicile.

Après chaque cycle, une période de repos est prévue, la chimiothérapie pouvant avoir des effets indésirables. Ces périodes de repos permettent à l'organisme de récupérer. Le médecin oncologue lors de consultations régulières, contrôle l'efficacité du traitement et s'assure que l'organisme le supporte aussi bien que possible.

La durée du traitement par chimiothérapie dépend de son efficacité et de sa tolérance. Elle est habituellement de plusieurs mois.

Hormonothérapie : une action indirecte

Ce type de traitement repose, comme pour la chimiothérapie, sur la prise de médicaments.

– **Le principe** : certains cancers sont sensibles à l'action d'hormones naturellement produites par l'organisme. C'est fréquemment le cas en particulier pour les cancers du sein et de la prostate. Les cellules cancéreuses ont tendance à se multiplier plus vite en présence de ces hormones. L'idée est donc de bloquer la production ou l'activité de ces hormones.

– **L'objectif** : contrairement aux autres formes de traitement des cancers, l'hormonothérapie ne vise pas à détruire directement les cellules cancéreuses. Il s'agit de vous donner des médicaments qui soit bloquent la production hormonale, soit s'opposent à leur action. Cela permet ainsi de réduire la croissance des cellules cancéreuses.

– **En pratique** : l'hormonothérapie est utile uniquement si le cancer est sensible aux hormones (on dit alors qu'il est hormono-sensible). C'est le cas si les cellules cancéreuses possèdent à leur surface des récepteurs spécifiques à ces hormones. L'étude de la tumeur permet de le déterminer. Si tel est le cas, le traitement repose sur la prise d'un médicament par voie orale. Le type de médicament, la dose prescrite et la durée du traitement sont adaptés à chaque situation.